



Assemblée Générale Guéret Team Tennis 23

Samedi 12 novembre 2022

Le Président Michel Darcy, ouvre l'Assemblée Générale et excuse les Elus de la Mairie de Guéret.

Il remercie de sa présence Fatiha Pailler, Présidente du Comité Départemental de la Creuse.

Le quorum étant atteint, l'AG peut se dérouler normalement.

1/ Adoption du CR de l'AG du 25/11/21

Ce CR est adopté à l'unanimité

2/ Rapport moral de la saison 2021/2022 (Michel Darcy)

- Reprise de l'activité après COVID plus importante que prévue
- Organisation des compétitions avec de beaux succès pour notre club, tant en individuel qu'en équipe.

2.1/ Un fonctionnement démocratique :

- Depuis notre dernière AG de septembre 2021, le Comité Directeur s'est réuni tous les trimestres.
- Le Comité d'Organisation du Tournoi a assuré le pilotage et le bilan de cet événement avec 3 réunions.

2.2/ Une formation importante

- 35 heures hebdomadaires
- Ecole de tennis jeunes (20 H) et adultes (15 H)
- Encadrée par 2 DE (David Barre et Pierrick Signamarcheix)

Qui en plus encadrent plusieurs actions scolaires et sociétales

- 4 heures hebdomadaires pour les écoles
- Les Olympiades des Ecoles Privées de Creuse
- La Journée de l'Olympisme en milieu scolaire

- Les Tickets Sports de la Ville pour les enfants des quartiers sensibles
- Les cours pour les enfants Handicapés de l'IME de Grancher

2.3/ L'organisation d'un important tournoi de tennis OPEN

- Celui-ci a eu lieu en juin dernier avec des joueurs et joueuses jusqu'à la Seconde Série FFT
- Un véritable succès avec 164 participants aux différents tableaux
- Une convivialité appréciée par tous
- Nécessité d'avoir plus de bénévoles pour les permanences
- Pour la 1^{ère} fois une Soirée des Partenaires

2.4/ Les relations avec la Mairie de Guéret

- La participation au FORUM annuel des Associations
- Des réunions avec les Elus :

Le 10/02/22

- problèmes liés au site de Grancher (fuite, éclairage.....)
- gestion des créneaux horaires
- rangements pour le matériel des DE
- panneau d'affichage
- utilisation de la salle de réunion

Le 12/07/22

- les Elus annoncent qu'au regard des difficultés sur Grancher, ils souhaitent un rapprochement entre les différents clubs de tennis
- ils demandent que les clubs consultent leurs adhérents

D'où l'envoi d'un sondage (un retour de 51 fiches avec 90% d'avis favorables mais à certaines conditions)

Le 25/10/22

- point sur la position des adhérents pour les 3 clubs
- identification des points bloquants
- accompagnement par la Ville sur 1/2 ans pour les réunions de travail constituées de 3 personnes par club et 3 personnes de la Ville
- réunion avec la Ligue Nouvelle Aquitaine de Tennis pour mettre en place TEN UP

Le 08/12/22

- prochaine réunion en Mairie

3/ Rapport d'activités de la saison 2021/2022 (Christian Besnard)

Merci à toutes et à tous d'être venus ce soir à la maison des associations de Braconne (cela rappellera quelques souvenirs aux anciens du TC Guéret puisque nous avons fait plusieurs AG ici) et ce pour faire le bilan de la saison passée 2021 / 2022.

C'est la première saison de « l'après Covid » saison où on a retrouvé l'ensemble des différentes compétitions , un fonctionnement sans restriction , saison qui a aussi concrétisé la parfaite fusion des deux clubs historiques de la ville de Guéret le TCG et l'ASPTT avec une symbiose totale tant au niveau des adhérents qu'au niveau du bureau . Je crois que c'est déjà la première grande réussite et satisfaction du GTT 23.

Et puis l'évènement principal de cette fin de saison est l'annonce faite par notre BE historique du TCG, David Barre, de quitter le club afin de participer à un nouveau grand projet et « Challenge » qui lui a été proposé : le regroupement des clubs de la ville de Montluçon et le développement du nouveau club créé. On lui souhaite une pleine réussite dans cette nouvelle aventure et il sait qu'il reste très présent dans nos cœurs. Il est toujours le bienvenu à Guéret.

Le Bureau et les acteurs

Le **bureau** est celui qui avait été élu lors de la fusion des deux clubs .
Je le rappelle pour mémoire : Président : Michel Darcy ; Vice présidente : Sandra Barre ; Trésorier : Bertrand Maroteau ; Trésorier adjoint : Serge Belley ; Secrétaire : Christian Besnard ; Secrétaire adjoint : Michel Gauchi , Julien Senut

Un nouveau bureau va devoir être élu, Bertrand Maroteau souhaitant pour raison familiale arrêter la trésorerie , Julien Senut devrait reprendre ce poste .

Cette année encore, David Barre était le responsable de **l'école de tennis** , assisté de Pierrick Signamarcheix ; Suite au départ de David , c'est Pierrick Signamarcheix qui devient responsable de l'école de tennis pour la saison 2022 / 2023 . Il est aidé par un BE en formation, Christophe Annonziata (Bourganeuf) pour l'entraînement de l'équipe première .

Outre l'école de tennis , Pierrick aura aussi en charge différentes manifestations organisées en coordination avec la municipalité de Guéret ou avec le comité de tennis de la Creuse et la FFT comme les tickets sports ; le tennis à l'école ; les raquettes FFT adultes et ados ; En avant les filles

Toutes ces opérations ont pour but de faire découvrir le tennis à des jeunes qui en auraient pas forcément eu l'idée ou la possibilité , tennis loisir ou mettre un pied à la compétition (raquettes FFT) pour des femmes ou des ados débutantes (ne concerne que des femmes NC ou classées jusqu'à 30/4) .

Donc un programme bien chargé pour Pierrick .

De plus , Pierrick devrait cette année participer à la formation « Tennis Santé » ce qui ouvrira de nouvelles possibilités au niveau de sa pratique du tennis .

Les effectifs

A la dernière AG , j'avais annoncé des effectifs en hausse importante , la fusion des clubs ayant eu un effet fédérateur .

Cet effet fédérateur , il a été encore confirmé cette année , puisque là encore on peut annoncer une nouvelle hausse importante au niveau des adhérents et ce malgré la persistance d'une association dissidente .

Un sondage interne à d'ailleurs totalement confirmé qu'une majorité de joueurs souhaitait l'existence d'un seul club à Grancher

En chiffre c'est un total de 356 licences qui ont été délivrées par le GTT23 contre 262 l'année passée réparties en 95 licences adultes (82 l'an passé - +16%), et 261 licences jeune (180 l'an passé +45 %).

Si chez les jeunes les chiffres sont un peu fluctuants en fonction du nombre de licences scolaires réalisées , il est indéniable que l'école de tennis a fortement progressée l'an passé et les + 16 % des adultes confirment bien la forte hausse des adhérents .

Organisations et résultats sportifs

Alors que l'an passé de nombreuses compétitions avaient été annulées en raison de la crise Covid , cette saison a été marquée par le retour d'un calendrier complet en ce qui concerne les compétitions (club ;comité ;pole ;ligue)

21 équipes ont été engagées dans les différents championnats ou coupes pour défendre les couleurs de la ville de Guéret . Beaucoup d'équipes masculines ; peu d'équipes féminines et nous le regrettons .

Dans l'ensemble les résultats ont été plutôt bons une majorité d'équipes se maintenant dans les divisions où elles évoluaient . Il faut tout de même signaler l'extraordinaire parcours de l'équipe première dans le principal championnat de l'année , le championnat d'été puisque l'équipe emmenée par David Barre avec Arnaud Bernardie , Kévin Michaud , Alexandre Saintrapt , Vincent Lecourt , Pierrick Signamarcheix , après être sortie 1^{er} de poule et donc assuré sa montée en 2eme division régionale Nlle Aquitaine a poursuivi son parcours gagnant les 8eme ,1/4 et 1/2 finale pour s'incliner uniquement en finale contre une équipe de la région bordelaise . Bravo à eux
Bon résultat aussi de l'équipe des 55ans qui a gagné sa poule de 1ere division et s'est incliné en finale de pôle contre l'équipe corrézienne de Naves .

En individuel , les joueurs du GTT23 ont aussi brillé :

-Aux Masters de la Creuse : 6 finalistes : Franck Vincent (x2) ; Arnaud Bernardie ; Fabrice Parot ; Julien Senut et Stéphane Marillier et 3 vainqueurs : yohan Guignat ; Arnaud Bernardie ; Fabrice Parot

-Aux Championnats de la Creuse : 4 finalistes : Alfredo Da Cruz ; Bernard Ameaume ; Kévin Michaud ; Stéphane Marillier et 3 vainqueurs et Champions de Creuse : chez les jeunes : Ioannis Alexanndros Groleau ; en +45 Vincent Lecourt ; en + 70 Gérard Thomas qui était qualifié pour les finales de Nouvelle-Aquitaine où il n'a pu se rendre étant blessé au moment de ces finales .

- La principale organisation de la saison reste le tournoi d'été qui se déroule au mois de Juin sur 3 semaines . Tournoi Open .

Le nombre d'engagés était en hausse par rapport à l'année précédente avec 164 engagements dans les différentes catégories . Des tableaux hommes 4eme et 3eme série très bien fournis . Des tableaux Féminins trop maigres mais avec des classements bien étagés . La déception est venue des 2eme série beaucoup trop peu nombreux malgré l'importance des prix (500 au vainqueur). Pour mémoire les vainqueurs ont été chez les féminines Fanny Odon du TC Commeny et chez les hommes l'habitué Alexandre Nicoulaud du TC Roanne .

Devant le peu d'intérêt des 2eme série , le comité de tournoi a décidé pour l'année prochaine de ne plus faire un tournoi Open mais limité à un classement de 3/6 en diminuant la grille des prix .

On remercie le Juge-arbitre Jean Claude Charnailat pour son organisation , l'arbitre des finales : Christophe Guiraud ainsi que ceux qui ont fait vivre la convivialité au travers de

la buvette : Serge Belley et Michel Gauchi . On remercie aussi tous les bénévoles qui ont assuré les permanences durant les 3 semaines de tournoi .

Dans les semaines qui viennent 2 TMC seront organisés pendant les vacances de Noël :- un TMC Femmes 4eme série qualificatif pour un TMC final au niveau Ligue Nouvelle Aquitaine et ce le Mardi 27 Décembre

-un TMC Hommes 4eme série le lendemain le Mercredi 28= Décembre

- De plus , Pierrick va mettre en route début décembre un tournoi interne homologué auquel pourront participer tous les licenciés du club et qui se déroulera sur plusieurs semaines . Je vous invite à vous rapprocher de Pierrick pour plus d'informations .

Les préoccupations

Les préoccupations que j'avais signalé l'an passé sont hélas toujours les mêmes puisque une fois de plus rien n'a été fait . Structure vieillissante du complexe , absence de club-house ,gestion totalement anarchique du site - réservations , lumières - rien n'a changé . comportement du BE de l'association des Monts de Guéret de plus en plus odieux et ce devant une mairie totalement absente comme elle l'est d'ailleurs ce soir . Nous n'avons plus aucune réponse aux courriers envoyés . Les réservations pour les compétitions club ou comité ne sont pas prise en compte et personnellement le fait qu'aucun élu n'ait pu (ou voulu) se déplacer à l'AG d'un des principaux clubs sportif de la ville de Guéret je trouve cela inexcusable .

Enfin il faut savoir que la mairie de Guéret , profitant du départ de David Barre , a fait part aux différents clubs de la ville qu'elle souhaitait un regroupement des 3 entités en une seule et ce si possible pour la rentrée prochaine .

Une première réunion a eu lieu récemment à laquelle Michel Darcy a participé . Réunion d'approche . Une prochaine réunion est prévue le 8 Décembre prochain avec les bureaux des 3 clubs .

Affaire à suivre ...

4/ Rapport financier (Bertrand Maroteau)

Le budget prévisionnel du Guéret Team Tennis 23 prévoyait pour cette saison 2021/2022 un résultat à l'équilibre avec un total de charges et de produits à 30 080 €. Le compte financier révèle une activité réelle supérieure à celle prévisionnelle, liée principalement à un nombre d'adhérents plus important.

Le total des charges de l'exercice est de 36 668.42€.

Au niveau des achats, le club a dépensé cette saison 966.36€, réparties en deux catégories. Les achats de fourniture, à hauteur de 459.80€ représentent l'achat d'un tampon encreur et des calendriers. La seconde partie représente l'achat de boissons et d'alimentation pour les manifestations sportives (tournoi, championnat par équipe) à hauteur de 506.56 €.

Le club a dépensé au cours de cet exercice 1 356.39 € en équipements sportifs, dont 1 202.55€ en matériel pédagogique et en balles.

Les charges de personnel représentent la dépense principale de la structure avec 68.03% des dépenses. Concernant la gestion du personnel, le club est adhérent auprès du CROS

Nouvelle Aquitaine qui assure la réalisation des documents de paie et une veille juridique. Le club paie cette prestation 270 € par saison.

Les charges de gestion courante sont liées à l'organisation des activités tennistiques de la structure. Le club est affilié à la Fédération Française de Tennis. Il doit donc s'acquitter d'une adhésion fédérale et règle également sa participation aux différentes activités de la Ligue et du Comité : Participation aux championnats par équipe, Droit d'organisation du tournoi Open, Avance pour les inscriptions aux championnats individuels et aux Master. La principale dépense de la structure concernant les adhésions est évidemment liée aux licences des adhérents auprès de la fédération pour 4 750 €. Le club a organisé avec le comité départemental une sortie au tournoi de Roland Garros, avec un coût de 2 520.54€. Au total, ces charges sont à hauteur de 9 160.54€, soit 25% des dépenses.

Les frais bancaires de la structure en charges financières sont à hauteur de 16€. 125 € sont enregistrées en charges exceptionnelles et correspondent au remboursement d'un trop versé en cotisation à un adhérent pour la saison 2021/2022.

Le total des produits de l'exercice est de 37 138.74€.

La vente des calendriers a généré une recette de 395€, ce qui ne couvre pas les dépenses liées à ce projet. Les calendriers ont été réalisés trop tardivement dans la saison des fêtes. Les activités et manifestations organisées par le club ont généré une recette totale de 8 747.76€, soit 23.5% des produits du club. Notre enseignant réalise des interventions auprès des clubs du COC Chénérailles et du TC Bourgneuf. Ce conventionnement permet d'enregistrer une recette de 3 170 € pour le club. Le tournoi Open du club, organisé en juillet chaque saison, a réuni près de 160 participants, générant 2 447.76€ de recettes et un résultat évalué à 1 146 €. La participation des adhérents du club à la sortie Roland Garros a permis d'enregistrer une recette de 2 290€.

Les subventions de fonctionnement du club représentent 25.17% des produits, soit 9 350€. Elles sont détaillées dans le tableau du compte financier 2022. Ce montant est important mais correspond à un réel investissement du club dans son environnement social, économique et sportif.

Enfin, 50% des recettes du club sont assurées par les licences et cotisations des adhérents, pour un montant de 18 560.50€. Les dispositifs Passport, PASScel, sont inclus dans ces financements.

Les intérêts bancaires permettent d'enregistrer 85.48€ de recettes financières.

En conclusion, le club génère un résultat positif de 471.32€ pour cette saison 2021/2022. Ce résultat révèle une gestion cohérente et pragmatique de l'activité de la structure en termes de dépenses.

Ce résultat peut être relativisé car le club a bénéficié cette année d'une subvention liée au plan de relance COVID de 1500€. Cette saison montre ainsi les fragilités économiques d'une reprise d'activité associative post-Covid.

Des fonds supplémentaires pourraient également être enregistrés avec une gestion plus rigoureuse du site de Grancher : Location de courts, réouverture du club-house générant des recettes d'alimentation et de boissons, absentes aujourd'hui

Pour les saisons suivantes, le club devra également accroître sa stratégie de recherches de fonds privés par le biais de mécénat et de sponsoring.

5/ Demande rapprochement par la Municipalité, des clubs de tennis évoluant à Grancher

Michel Darcy, regrette l'absence des Elus pour ce sujet, qui aurait permis aux adhérents de partager leurs interrogations.

Un échange très constructif s'instaure entre tous les adhérents selon les 4 thèmes suivants :

Au préalable

- Rappeler qu'il y a 3 ans, même volonté de la Mairie précédente et de la FFT
- La nouvelle municipalité n'a pas reprise la démarche et a accepté une nouvelle association sur Grancher (CTMG)
- Les installations municipales sont utilisées en priorité par les clubs affiliés aux fédérations délégataires

1/ Gestion du site de Grancher

- Quelle convention ? quelle durée ? Quelle gestion pour la réservation des courts ? Le club-house ? La sécurisation du site. Quel projet de rénovation du site ? Utilisation uniquement par les adhérents du club.....

2/ Encadrement du club par les DE

- Que des salariés au club. Aucun paiement en direct par les adhérents. Une Charte d'Ethique.....

3/ Composition du Bureau initial et fonctionnement du club

- Au prorata des effectifs. Garder le numéro affiliation FFT du GTT 23. Tous les adhérents licenciés FFT.....

4/ Les apports des 3 clubs

- Affiliation FFT. Financier. Matériel. Compétitions. Partenaires.....

Un retour de l'avancée du dossier aux adhérents du GTT 23

6/ Elections

Un nouveau Comité Directeur composé de :

Christiane Baron, Sandra Barre, Christian Besnard, Serge Belley, Jean Claude Charnailat, Michel Darcy, Rémy Duchier, Alfredo Da Cruz, Michel Gauchi, Valery Guignard, Stéphane Marillier, Bertrand Maroteau, Fabrice Parot, Julien Senut

Et un Bureau composé de :

Président : Michel Darcy

Secrétaire : Christian Besnard

Secrétaire Adjoint : Michel Gauchi

Trésorier : Julien Senut

Trésorier Adjoint : Serge Belley

Membre : Bertrand Maroteau

7/ Affaires et questions diverses

La recherche de partenaires est évoquée afin d'accroître nos ressources financières

Le club vient de signer un partenariat sur 2 ans avec SET ET MATCH à Limoges (réduction de 15 % pour les adhérents, une dotation pour le club.....)

8/ Intervention des personnalités

Fatiha Pailler remercie les dirigeants du GTT 23 pour leur invitation et exprime sa satisfaction quant au développement du club qui est aujourd'hui le premier club de la Creuse.

L'assemblée générale se termine à 19 heures avec le pot de l'amitié au cours duquel est remis à Bertrand Maroteau et David Barre un souvenir pour leur implication au sein du club.

Le Président



Michel Darcy

Le Secrétaire



Christian Besnard

6/ Elections

Un nouveau Comité Directeur composé de :

Christiane Baron, Sandra Barre, Christian Besnard, Serge Belley, Jean Claude Charnailat, Michel Darcy, Rémy Duchier, Alfredo Da Cruz, Michel Gauchi, Valery Guignard, Stéphane Marillier, Bertrand Maroteau, Fabrice Parot, Julien Senut

Et un Bureau composé de :

Président : Michel Darcy

Secrétaire : Christian Besnard

Secrétaire Adjoint : Michel Gauchi

Trésorier : Julien Senut

Trésorier Adjoint : Serge Belley

Membre : Bertrand Maroteau

7/ Affaires et questions diverses

La recherche de partenaires est évoquée afin d'accroître nos ressources financières

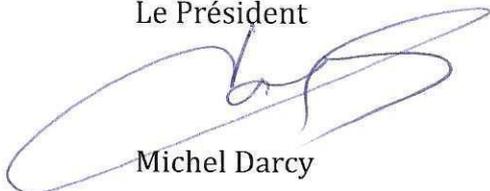
Le club vient de signer un partenariat sur 2 ans avec SET ET MATCH à Limoges (réduction de 15 % pour les adhérents, une dotation pour le club.....)

8/ Intervention des personnalités

Fatiha Paillet remercie les dirigeants du GTT 23 pour leur invitation et exprime sa satisfaction quant au développement du club qui est aujourd'hui le premier club de la Creuse.

L'assemblée générale se termine à 19 heures avec le pot de l'amitié au cours duquel est remis à Bertrand Maroteau et David Barre un souvenir pour leur implication au sein du club.

Le Président



Michel Darcy

Le Secrétaire



Christian Besnard

GUERET TEAM TENNIS 23

COMpte FINANCIER 2022
SAISON 2021/2022

COMPTES DE CHARGES	MONTANT	COMPTES DE PRODUITS	MONTANT
ACHATS	966,36 €	VENTES DE PRODUITS	395,00 €
ACHATS STOCKES: MAT IERES ET FOURNITURES	459,80 €	VENTE DES CALENDRIERS	395,00 €
ACHATS STOCKES: ALIMENTATION	506,56 €	VENTE DE PRESTATION DE SERVICES	8 747,76 €
ACHATS DE MATERIELS ET D'EQUIPEMENTS	1 356,39 €	COURS BOURGANEUF	420,00 €
BALLES ET MATERIEL PEDAGOGIQUE	1 202,55 €	COURS CHENERAILLES	2 750,00 €
OPERATIONS TEXTILES MAILLOTS	153,84 €	ORGANISATION DU TOURNOI OPEN	2 447,76 €
DEPLACEMENTS MISSION ET RECEPTIONS	98,00 €	SORTIE ROLAND GARROS	2 290,00 €
FRAIS DE RECEPTION ASSEMBLEE GENERALE	98,00 €	PARTICIPATION AUX MASTER COMITE	420,00 €
		PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS INDIVIDUELS	420,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	24 946,13 €	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	9 350,00 €
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	17 645,33 €	COMITE PLAN SOUTIEN RELANCE COVID	1 500,00 €
CHARGES DE SECURITE SOCIALE	7 300,80 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL CHEQUE COLLEGE	900,00 €
		SUB PLAN DEV SPORT TC GUERET	1 000,00 €
		MAIRIE SUB FONCTIONNEMENT	2 300,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 160,54 €	COMITE POLE ESPOIR	850,00 €
ADHESION A LA FEDERATION (LICENCES)	4 750,00 €	DOTATION 2022 ASSO GUEDEP	500,00 €
ADHESION FFT STATUTAIRE	45,00 €	SUB ANS FFT	1 500,00 €
ADHESION A LA FEDERATION CHAMPIONNAT	559,00 €	CDOS CREUSE	800,00 €
ADHESION A LA FEDERATION TOURNOI	136,00 €	LICENCES ET COTISATION DONT :	
ADHESION CROS POUR GESTION PAIE	270,00 €	COTISATIONS PAYEES PAR LES ADHERENT(CHEQUE OU LIQUIDE)	18 560,50 €
COMITE DEP23 MASTER + CI	880,00 €	DRIFIP IDF PASS SPORT	17 740,00 €
SORTIE ROLAND BARROS	2 520,54 €	PASS CEL MAIRIE	670,50 €
			150,00 €
CHARGES FINANCIERES	16,00 €	PRODUITS FINANCIERS	85,48 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	125,00 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
TOTAL CHARGES	36 668,42 €	TOTAL PRODUITS	37 138,74 €
RESULTAT:		470,32€	